

Appel à partenaires

Guide 2023
Éducation & insertion



TotalEnergies
FONDATION

À l'usage des candidats

Introduction

L'engagement de TotalEnergies en faveur de la jeunesse résulte d'une conviction : il n'y a pas de développement durable sans solutions efficaces qui permettent l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Ils sont à la fois l'avenir des territoires et la clé de leur vitalité.

La Fondation d'entreprise TotalEnergies accompagne **une cinquantaine de partenaires qui se mobilisent pour l'éducation et l'insertion des jeunes** et met en œuvre chaque année un dispositif pour permettre à de nouvelles associations de présenter leur projet. En 2022, 9 d'entre elles ont ainsi été sélectionnées pour rejoindre cette communauté.

En 2023, dans le cadre de son appel à partenaires, la Fondation d'entreprise TotalEnergies soutiendra prioritairement le déploiement d'initiatives qui visent **l'insertion professionnelle des jeunes en situation de fragilité, quel que soit le public.**

En devenant partenaires de la Fondation d'entreprise TotalEnergies, les lauréats bénéficieront :

- D'un soutien financier pour déployer leur projet, sur une période de 1 à 3 ans ;
- Selon les projets, de l'expertise et de la mobilisation des collaborateurs de TotalEnergies engagés dans des actions bénévoles grâce au programme Action! (à découvrir sur <https://fondation.totalenergies.com/fr/salaries-engages>) ;
- D'un éventuel accompagnement pour développer leur capacité d'agir et leur impact.

Rendez-vous du 13 février au 13 mars sur notre plateforme pour y déposer votre dossier de candidature : <https://education-insertion.fondation.totalenergies.com>

Jusqu'à
1,5 M€
sur 3 ans
pour soutenir
l'ensemble des projets
sélectionnés.

Cadrage général

CONTEXTE : L'ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE DE LA FONDATION D'ENTREPRISE TOTALENERGIES

Nous nous engageons à contribuer à l'autonomie des jeunes fragilisés socialement afin qu'ils puissent prendre leur avenir en main et s'ouvrir plus facilement à des perspectives professionnelles.

Agir ensemble, avec les acteurs éducatifs et sociaux, est la condition pour obtenir des résultats tangibles. Nous travaillons en collaboration avec d'autres entreprises, des associations ou des écoles proposant des approches originales pour :

- **Développer l'orientation des jeunes** : accompagner la réussite scolaire et le développement personnel, parce que la confiance en soi et la maîtrise des codes socioprofessionnels sont autant de tremplins pour la jeunesse ;
- **Favoriser l'accès à la formation**, générale et professionnelle, en particulier dans l'industrie ;
- **Insérer et faciliter l'accès au monde du travail** en soutenant notamment l'entrepreneuriat et l'innovation sociale.

PROJETS CIBLÉS ET MODALITÉS DE PARTENARIATS

Les projets présentés doivent :

- **Œuvrer en faveur de l'éducation et/ou de l'insertion des jeunes** ;
- **Être destinés à des jeunes de 12 à 25 ans, principalement ceux en situation de fragilité sociale**, tels que les jeunes qui relèvent des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), des réseaux d'éducation prioritaire (REP/REP+), de la grande ruralité, les réfugiés et mineurs non accompagnés (MNA)... ;
- **Être déployés à l'issue du soutien dans au moins 1 département d'implantation de la compagnie TotalEnergies** (voir plus bas la carte), **sauf s'il s'agit de la région Île-de-France**.

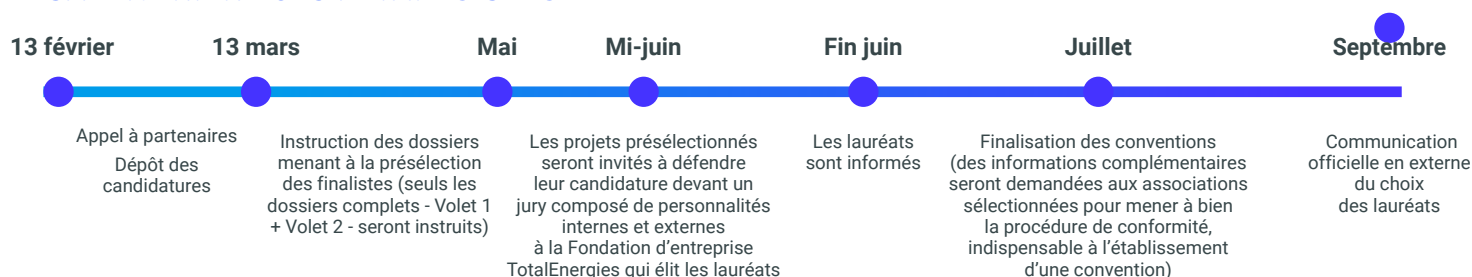
Cas particulier de la région Île-de-France

Les projets déployés à l'issue du soutien en Île-de-France sont éligibles, à condition d'être également déployés dans au moins un autre département hors Île-de-France et qui figure bien parmi nos territoires d'implantation.

Les partenariats seront concrétisés par la signature d'une convention de mécénat qui comprend notamment :

- Les obligations du partenaire, incluant l'affectation du financement au projet de manière directe, intégrale et exclusive, et la transmission d'informations (dont un rapport annuel qui détaille l'utilisation des financements et le bilan des actions menées au regard des objectifs du Projet) ;
- Les principes de collaboration, incluant l'organisation d'un comité de pilotage annuel ;
- Les modalités en matière de communication sur le partenariat ;
- Une disposition relative à la lutte contre la corruption.

CALENDRIER 2023 : ÉTAPES CLÉS



Thématique prioritaire 2023

La Fondation d'entreprise TotalEnergies sélectionnera prioritairement les projets portant sur la thématique suivante :

L'insertion professionnelle des jeunes en situation de fragilité, quel que soit le public

L'égalité des chances, c'est permettre à chaque jeune de trouver sa voie et d'accéder à un travail ou à des conditions de travail égales, cela indépendamment de ses origines sociales, culturelles, sexuelles, ethniques ou religieuses.

C'est pourquoi la Fondation d'entreprise TotalEnergies a choisi de consacrer son appel à projet 2023 à des initiatives dont **l'objectif est in fine l'entrée sur le marché du travail** dans des conditions favorables et durables, destinées à des **publics en vulnérabilité**, qu'elle soit sociale, et/ou liée à l'appartenance à toute minorité victime d'exclusion et/ou de discrimination (par exemple : jeunes des QPV, des territoires en ruralité, pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en situation de handicap, réfugiés, LGBT, jeunes femmes victimes de violence...).

Sont concernés **notamment** les projets qui :

- Intègrent l'aide à la **levée de divers freins** dans une **dynamique d'accès à l'emploi**, visant l'acquisition d'une **autonomie** durable (par exemple : aide aux démarches et à l'accès aux droits, à la maîtrise de la langue, au numérique, au logement, à la mobilité, à la garde d'enfants, aux soins notamment dans le champ de la santé mentale...);
- Accompagnent la **définition du projet professionnel** ;
- Améliorent l'**employabilité**, notamment en facilitant la mobilisation des ressources personnelles, le développement de compétences et savoir-être professionnels, la connaissance du monde du travail et des codes de l'entreprise, les mises en situation (stages, immersion en environnement professionnel, simulation d'entretien, aide au CV...);
- Facilitent les **démarches d'insertion**, notamment la rencontre et la connaissance réciproque entre les publics cibles et les entreprises et favorisent le recrutement inclusif ;
- Accompagnent la **prise de poste** ou **l'entrepreneuriat** ;
- Facilitent **l'accès en emploi pérenne**.

Sans être un critère d'éligibilité, seront favorisés les projets :

- Portés par plusieurs acteurs associatifs ;
- Permettant la mise à disposition de tous des méthodologies et outils développés dans le cadre du projet (open source) ;
- Traduisant la force de transformation déployée à leur échelle par des associations et des jeunes, sur le terrain.

Au-delà de la pertinence du projet vis-à-vis des prérequis, seront également évalués l'innovation et l'impact social visé par le projet, la solidité financière de la structure, la clarté du dossier et du budget du projet, la qualité du partenariat envisagé.

Prérequis et modalités pratiques

La structure qui porte le projet doit :

- Être éligible au mécénat, au sens de l'article 238 bis du code général des Impôts
- Avoir au moins 2 ans d'ancienneté
- Avoir un budget annuel supérieur ou égal à 150 k€ (dernier exercice clos)
- Présenter un projet qui n'est pas achevé au moment de l'examen du dossier

Ce que la Fondation ne financera pas :

- Des projets exclusivement sur l'Île-de-France
- Des projets à caractère événementiel (salon, festival, spectacle...)
- Des projets à caractère religieux, confessionnel ou politique
- L'aide à la création d'entreprise
- Le sponsoring
- Des projets individuels
- Des projets achevés
- Les associations déjà soutenues par la Fondation d'entreprise TotalEnergies tant qu'elles sont sous convention

QUEL MONTANT DEMANDER ?

La dotation attribuée ne pourra dépasser 30 % du budget total de la structure. L'enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet est comprise entre 30 k€ et 150 k€/an.

Le seuil des 150 k€ de budget de structure n'inclut pas les contributions volontaires en nature.

COMMENT POSTULER ?

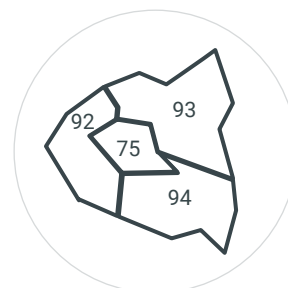
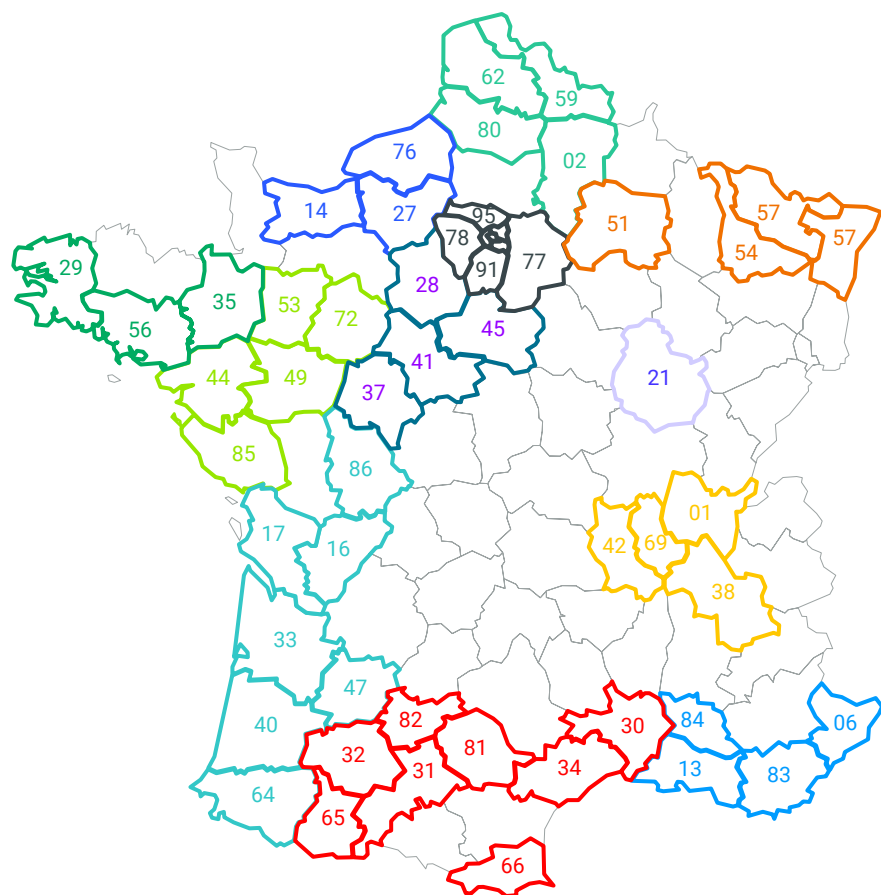
Un dossier de candidature est à compléter en ligne sur education-insertion.foundation.totalenergies.com en deux temps :

- **Volet 1** : éligibilité de la structure et du projet : réponse sous 24 heures par email. En cas d'éligibilité, un lien vous sera transmis pour accéder au volet 2.
- **Volet 2** : présentation détaillée et justifiée du projet.

Conseils pour rédiger au mieux vos dossiers de candidature

Soignez votre dossier, assurez-vous qu'il réponde aux prérequis détaillés dans le guide de l'AAP 2023, qu'il soit complet, sans incohérences, détaillé, clair, précis... Mettez-vous à la place de l'évaluateur qui ne connaît pas votre dispositif !

DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'IMPLANTATION DE LA COMPAGNIE TOTALENERGIES

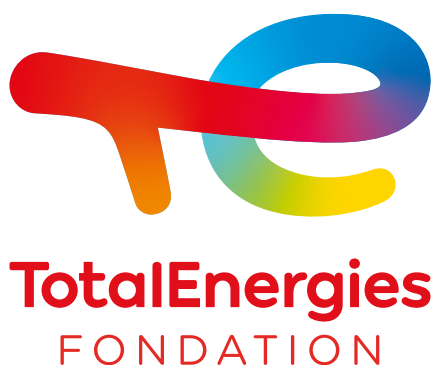


NOS RÉGIONS D'IMPLANTATION :

- ILE-DE-FRANCE
- OCCITANIE
- NOUVELLE AQUITAINE
- PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
- PAYS DE LA LOIRE
- BRETAGNE
- NORMANDIE
- HAUTS-DE-FRANCE
- GRAND-EST
- BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- CENTRE VAL-DE-LOIRE
- DROM COM



La Fondation d'entreprise TotalEnergies agit en faveur de la jeunesse, en particulier la plus vulnérable. Créée en 1992, elle se mobilise aujourd'hui aux côtés de ses partenaires dans quatre domaines d'intervention prioritaires : l'éducation et l'insertion ; la sécurité routière ; le climat, les littoraux et les océans ; le dialogue des cultures et le patrimoine. Ses initiatives, déployées dans les territoires d'ancrage de notre Compagnie, mais aussi le programme Action! qui permet à ses collaborateurs de consacrer jusqu'à 3 jours par an de leur temps de travail à des missions d'intérêt général, prolongent la contribution économique, sociale et sociétale de TotalEnergies en France et participent ainsi à l'engagement citoyen de l'entreprise.



TotalEnergies S.E.

2, place Jean Millier
92400 Courbevoie – France
Tél : + 33 (0)1 47 44 45 46

Capital social : 6 601 073 322,50 euros
542 051 180 RCS Nanterre



@TotalEnergies_F



[fondation-totalenergies](https://www.fondation-totalenergies.com)

APPEL À PARTENAIRES
GUIDE 2023

Éducation & insertion

[fondation.totalenergies.com](https://www.fondation.totalenergies.com)